

EPREUVE DE LANGUES VIVANTES B

Durée : 3 heures

ALLEMAND

160 candidats ont passé l'épreuve en allemand, la moyenne générale est de 8,8/20.

REMARQUES DU JURY CONCERNANT LE THEME

Nous rappelons qu'il ne faut traduire ni le titre de l'œuvre dont est extrait le texte présenté, ni les notes explicatives, ici « *la Salle Pleyel est une salle de concert parisienne* »

Nous conseillons toujours aux candidats de s'efforcer de traduire tout le texte et de ne pas sauter les passages difficiles, mais certains contournent systématiquement la difficulté à tel point que leur traduction n'a plus qu'un très vague rapport avec le modèle proposé, ce qui rend la notation difficile et aléatoire.

La solution idéale consisterait à disposer d'un lexique précis et varié...

Nous nous sommes étonnés de la distraction d'un grand nombre de candidats capables de traduire au présent tout un texte rédigé à un temps passé, ou capables d'alterner le présent et le prétérit dans des phrases rédigées entièrement au présent dans le texte original.

A ce propos nous rappelons une fois encore qu'il est indispensable de maîtriser le prétérit et le passé composé des verbes forts, des verbes faibles et des verbes de modalité pour cette épreuve.

Nous mettons en garde les candidats contre la germanisation excessive et abusive du lexique inconnu :

« Un piano, un bureau, un frigo » traduits par : « ein Piano, ein Büro, ein Frigo » certes Büro est la juste traduction, quant à Piano et Frigo....

En ce qui concerne la traduction de « comme » et « comme si », le jury a relevé à de nombreuses reprises une grande confusion :

Comme si de rien n'était : als ob

Comme elle dormait : da (expression de la cause)

Un petit frigo comme on en voit dans les hôtels : wie (il s'agit d'une comparaison)

De même subsiste encore dans la traduction de « quand » la confusion récurrente entre als, wenn et wann, que des germanistes expérimentés devraient pouvoir éviter.

Quant à la place du verbe dans la phrase allemande, elle semble demeurer une énigme pour la quasi totalité des candidats....

REMARQUES DU JURY CONCERNANT LA CONTRACTION CROISEE

La contraction croisée est un exercice délicat qui demande de la part des candidats un investissement sérieux, le jury en est bien conscient, mais tout de même un sujet tel que celui proposé cette année concernant l'énergie solaire, n'aurait dû en aucune façon déconcerter les candidats dont plus de la moitié, à notre grande surprise, n'a pas su traduire « l'énergie solaire, les centrales nucléaires ». Les énergies renouvelables et la sortie du nucléaire alimentent depuis une bonne vingtaine d'années la polémique en République Fédérale d'Allemagne...

Comment juger de la cohérence, de la pertinence d'une contraction de texte, lorsque visiblement les candidats n'ont pas à leur disposition le vocabulaire nécessaire pour exprimer leur pensée ?

Pourtant certains candidats sont capables de rédiger un texte dans une langue simple mais claire et précise, en évitant les lourdes fautes de construction, de conjugaison et de déclinaison, ce qui correspond aux attentes du jury.

Kurz und gut, nous ne saurions que trop recommander aux candidats de ne pas négliger l'apprentissage de leur première langue vivante !